

# LETTRE DU MAIRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, le 3 février 2020

## Destinataires

Riverains de l'impasse de la Chalouette

**Objet :** Travaux d'aménagement de l'espace public

Madame, Monsieur,

Nous vous informons du démarrage des travaux de requalification de la voirie de l'impasse de la Chalouette, du 17 février au 11 mars. Le chantier sera mené par l'entreprise TPS.

Le projet concerne les espaces publics (voirie et trottoirs) situés autour de l'îlot central et le marquage au sol pour l'ensemble de l'impasse.

Les travaux comprendront notamment :


- le réaménagement qualitatif de la voirie et des trottoirs en enrobés noirs
- le marquage au sol des places de stationnement et de lignes jaunes au niveau des pavillons
- l'abattage d'un arbre situé trop près d'une façade et de deux arbres morts
- la mise en œuvre de contre-bordures au niveau de l'îlot central
- l'engazonnement de l'îlot central
- la plantation de cinq arbres à l'entrée de l'impasse lorsque la période le permettra.

Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise assurera la circulation alternée et la signalisation d'interdiction de stationner sur les places de parking.

Par ailleurs, l'entreprise est tenue de maintenir les accès riverains, les cheminements piétons existants ainsi que la libre circulation des Services de Sécurité et d'Urgence (pompiers, SAMU, Police, etc.), sur l'ensemble de la période de travaux.

Gaël Guion, chargé de missions au Pôle Lien à l'Habitant – Cabinet du Maire et Claude Bernardi, chef de projets Cadre de vie à la Direction des Espaces Publics se tiennent à votre disposition au 01 60 91 62 50 pour toute information complémentaire.

Demeurant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Maire d'Évry-Courcouronnes  
Président délégué  
de l'Agglomération Grand Paris Sud

